



## Le vase de Soissons

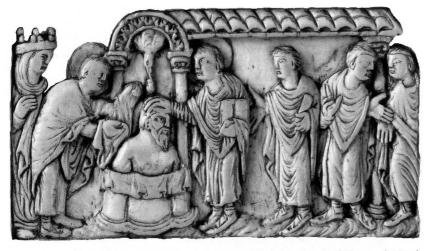
Lors d'un partage de butin qui avait lieu dans la ville de Soissons, Clovis demanda qu'on lui donne un vase magnifique pour le rendre à l'évêque qui l'avait demandé. Un soldat frappa le vase avec sa hache en disant que seul le sort pouvait décider du partage. L'année suivante, Clovis



Dessin du xixe siècle.

jeta les armes de ce soldat par terre, disant qu'elles étaient sales. L'homme se baissa pour les ramasser et Clovis lui envoya sa hache dans la tête en disant: « C'est ainsi que tu as fait à Soissons avec le vase. »

D'après Grégoire de Tours, La Vie de Charlemagne.



▲ Doc. 2: Plaque de reliure en ivoire du IX<sup>e</sup> siècle représentant le baptême de Clovis par saint Remi.



Les Francs ont apporté en Gaule des règles germaniques comme la loi salique, loi des Francs saliens, sans doute rédigée pendant le règne de Clovis.

L'héritage des femmes

D'après la loi salique, les filles ne peuvent pas hériter de la terre du domaine paternel ; les garçons en héritent donc de la totalité mais cette loi ne concerne pas la succession des rois.

## Le prix du sang

Le prix du sang était une amende qu'il fallait payer lorsqu'on avait commis un crime ou même prononcé une injure. Pour une blessure grave, le tarif était de 30 sous d'or. Pour le meurtre d'un noble franc, il fallait payer 600 sous d'or. Le prix à payer dépendait de l'importance de la victime!

Récit d'un historien franc. Le roi devait se contenter de son titre, de siéger sur son trône, la chevelure et la barbe pendantes, de transmettre les ordres qu'on lui avait dictés. Il ne possédait qu'un très petit domaine, avec une maison et quelques serviteurs, peu nombreux. Quand il se déplaçait, il montait dans une voiture attelée à des bœufs. Toutes les décisions étaient prises par le maire du palais.

D'après Eginhard, ixe siècle



Doc. 1 La Gaule en 481, lorsque Clovis devient roi.



Doc. 2 La Gaule en 511, à la mort de Clovis.